MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Chénérailles

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Barthélemy

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Barthélemy

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 20/10/1960

Étendue de la protection : Eglise (cad. A 183) : inscription par arrêté du 20 octobre 1960

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.